

Druckversion

Conte

01.09.2006, 12:09

- >> Communiqués de presse 2006
- >> Aperçu conférence de presse
- >> Retour au sommaire service de presse

L'UDC récolte plus de 70'000 signatures

(UDC) Le référendum contre la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est a abouti avec plus de 70'000 signatures. Le peuple suisse aura ainsi le dernier mot quand il s'agira de décider si la Suisse doit verser à l'UE un milliard de francs et même davantage alors que la Confédération accumule les dettes.

Après une récolte de signatures efficace, l'UDC a déposé aujourd'hui plus de 70'000 signatures à l'appui de son référendum contre la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Le nombre élevé de signatures récoltées montre à l'évidence que ce projet est fort controversé au sein de la population. La votation aura sans doute lieu le 26 novembre 2006.

Ce sont des réflexions et des motivations relevant de la politique financière qui ont poussé l'UDC à lancer ce référendum. Pour l'UDC, il était d'emblée claire que ledit milliard pour la cohésion doit être intégralement compensé et que les versements à l'UE ne doivent jamais dépasser ce plafond. Or, la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est ne répond pas à ces exigences et le Conseil fédéral s'apprête d'ores et déjà à faire de nouvelles promesses financières à l'UE dans la perspective de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie.

La Confédération a actuellement une dette de plus de 130 milliards de francs qui coûte chaque jour 9,8 millions de francs d'intérêts. Cette politique déficitaire nuit gravement à la compétitivité de la Suisse. Dans cette situation, il est injustifiable de vouloir offrir des sommes énormes à l'UE sans aucune obligation et sans aucune contreprestation. Surtout quand on nous dit que ce paiement sert à ouvrir de nouveaux marchés que l'extension de la libre circulation des personnes a déjà ouverts. Néanmoins, l'UDC n'aurait pas lancé de référendum contre le projet initial qui prévoyait la compensation de ce versement dans le budget fédéral. Or, la loi approuvée par le Parlement renonce à toute compensation et ne plafonne pas les versements à l'UE, un procédé diamétralement opposé à une politique financière sérieuse. L'UDC était donc contrainte de se battre contre ce projet de loi.

Berne, 12 juillet 2006

Seite ausdrucken

Fenster schliessen

Druckversion

01.09.2006, 12:09

>> Aperçu conférence de presse
>> Retour au sommaire service de presse

ACTUALITÉ

Conférence de presse de l'UDC du 12 juillet 2006 - Référendum contre la loi sur l'aide aux pays de l'est

L'UDC dépose un référendum contre le milliard pour la cohésion

Exposé d'Ueli Maurer, conseiller national (ZH), président UDC Suisse

Le référendum contre la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est a abouti. Le peuple pourra ainsi décider si, malgré l'augmentation de la dette publique, il veut offrir un milliard de francs et davantage à l'UE et s'il veut d'une loi qui permettra à l'avenir à la Confédération de faire des versements supplémentaires à Bruxelles sans aucun contrôle démocratique.

L'UDC donne à ce référendum une dimension clairement financière. Il était toujours évident pour nous que ce milliard devait être intégralement compensé et qu'il devait constituer un maximum. Or, ces deux exigences élémentaires ne sont pas satisfaites par la nouvelle loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Il est déjà question de versements supplémentaires à l'UE. L'attitude du Conseil fédéral dans cette affaire n'est pas honnête et politiquement très discutable: le gouvernement a en effet attendu le résultat de la votation sur Schengen/Dublin pour finalement admettre le lien existant entre cet accord et le milliard pour la cohésion UE. Comme le Conseil fédéral a attendu que le souverain accepte l'accord de Schengen/Dublin pour annoncer à la population que la Suisse devra participer au fonds UE pour la protection des frontières extérieures de l'espace Schengen, participation qui triple le montant du coût de l'accord de Schengen pour la Suisse par rapport à la somme que le gouvernement avait indiquée dans ses explications de vote.

Notre système démocratique permet heureusement au peuple de contrôler la politique. Ce contrôle, l'UDC veut précisément l'exercer dans le cas de la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, et cela pour les raisons de politique financière que je viens d'évoquer. Quand on entend le conseiller fédéral Joseph Deiss qualifier ce référendum "d'incohérent et d'hypocrite", on est forcément amené à s'interroger sur les promesses non tenues et les manipulations politiques du gouvernement.

Aspect particulièrement incompréhensible à nos yeux, le Conseil fédéral refuse d'admettre que ce problème relève de la politique intérieure et qu'il peut être facilement résolu. Si le peuple rejette la loi, il suffit au gouvernement d'en présenter une autre au Parlement, mais en prévoyant cette fois-ci la compensation du versement comme cela avait été promis à l'origine. L'attitude de soumission du Conseil fédéral à l'égard de Bruxelles et les menaces indirectes lancées à la population suisse tant par le Conseil fédéral que par les milieux de l'UE sont indignes et ressemblent à du chantage. Ce référendum n'a aucun rapport avec l'UE et les accords bilatéraux.

La récolte des signatures en faveur de ce référendum s'est déroulée de manière fort positive. Grâce aux efforts de tous nos partis cantonaux nous pouvons aujourd'hui déposer quelque 70'000 signatures attestées contre la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Il appartient maintenant au peuple – ce sera probablement le cas le 26 novembre prochain – de dire s'il veut, dans ces conditions, faire un cadeau d'un milliard de francs à l'UE et signer un chèque en blanc pour de futurs versements dans la perspective des nouvelles adhésions à l'UE.

Le nombre impressionnant de signatures réunies montre bien que cette loi est fortement controversée. Nous envisageons avec confiance la campagne de votation. Notre argumentation sera financière et nous rappellerons notre opposition aux nouvelles dépenses et

aux nouveaux impôts. Nous partons du principe que cette position est aussi celle de l'économie. Elle aussi doit savoir que des finances publiques saines et des modalités de paiement claires et nettes sont des conditions-cadres indispensables à la prospérité économique d'un pays. On ose donc espérer que les grandes associations se souviendront pour une fois de leurs principes financiers élémentaires et qu'elles renonceront à apporter des millions de francs à la campagne de propagande du Conseil fédéral. Ce d'autant plus que les associations économiques n'ont réussi à faire aboutir leur référendum contre les allocations pour enfants que grâce au soutien de l'UDC.

Seite ausdrucken

Fenster schliessen

Druckversion

01.09.2006, 12:09

>> Aperçu conférence de presse
>> Retour au sommaire service de presse

ACTUALITÉ

Conférence de presse de l'UDC du 12 juillet 2006 - Référendum contre la loi sur l'aide aux pays de l'est

Un milliard et ce n'est pas fini

Exposé d'Yvan Perrin, conseiller national (NE), vice-président UDC Suisse

Le 12 mai 2004, le Conseil fédéral a garanti à l'Union européenne – sans y être obligé d'aucune façon – un versement d'un milliard de francs à titre de contribution à la réduction des inégalités économiques et sociales dans l'UE élargie. D'autres contributions du même type suivront. C'est donc pour des raisons de politique financière que l'UDC a lancé un référendum.

La Confédération a une dette de 130,3 milliards de francs. A lui seul, le service de cette dette coûte 9,8 millions de francs par jour. Tout le monde comprendra que cette politique déficitaire mine gravement la compétitivité économique de la Suisse. Dans ces conditions, il est difficilement compréhensible que le Conseil fédéral veuille verser un montant énorme pour prétendument ouvrir de nouveaux marchés à l'est, des marchés que l'extension de la libre circulation des personnes devrait pourtant déjà avoir ouverts. Cette décision est d'autant moins défendable que rien n'obligeait la Suisse à agir de la sorte et que la Suisse ne touche aucune contrepartie directe de l'UE. Et même si ce versement était effectivement indispensable pour quelque raison que ce soit, il devrait absolument être compensé par la réduction d'autres dépenses en raison de l'état précaire des finances fédérales.

Il était initialement prévu d'économiser 100 millions de francs par an au seco et au DFAE. Tout cela est oublié aujourd'hui. De plus, le Conseil fédéral s'est fait un plaisir d'accepter une motion qui interdit des économies dans l'aide au développement. L'application de l'accord sur l'imposition du revenu de l'épargne générant des recettes confortables, tout au moins au début, le Conseil fédéral songe d'ores et déjà à puiser dans cette source. Et la proposition qu'il a faite au mois de juin dernier pour compenser le milliard pour la cohésion n'est qu'une astuce comptable: le gouvernement annonce certes qu'il va compenser cette dépense dans les budgets du DFAE et du DFE, cependant cela ne se fera pas par des économies, mais en majeure partie par un dit "refinancement". La réalité est que de l'argent provenant des autres départements et de nouveaux impôts sera pompé vers le DFE et le DFAE pour leur permettre de payer le milliard pour la cohésion. Or, l'UDC se bat avec détermination contre une augmentation des dépenses et des impôts. Bref, les propositions faites jusqu'ici par le Conseil fédéral au titre de la "compensation" sont totalement insuffisantes.

Ce sont des raisons de politique intérieure et de politique financière qui ont incité l'UDC à lancer un référendum contre le milliard pour la cohésion, donc contre la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Quand on s'engage pour des finances publiques bien ordonnées, on ne peut pas approuver ce versement incontrôlé et incontrôlable d'un milliard de francs et plus à l'UE.

Il faut rappeler une fois de plus que cette action de l'UDC ne vise pas les accords bilatéraux. L'UDC soutient les accords bilatéraux (c'est elle qui a exigé la voie bilatérale) et elle accepte, en tant que parti démocratique, les décisions populaires concernant Schengen/Dublin et la libre circulation des personnes. Cependant, ce référendum n'a aucun rapport avec ces choix. Le Conseil fédéral a lui-même déclaré avant les votations sur Schengen et sur la libre circulation des personnes que les versements pour la cohésion n'étaient pas une partie des accords bilatéraux. D'ailleurs, ce thème n'a pas été traité dans les explications de vote.

On peut d'ores et déjà partir du principe que le Conseil fédéral, s'il obtient le feu vert pour ce milliard, annoncera dans les plus brefs délais au peuple que la Suisse devra verser encore quelques centaines de millions pour les futurs élargissements de l'UE. Il est déjà question d'un

versement de cohésion de 350 millions de francs en vue de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie. Mais le peuple n'en saura certainement rien avant la votation de septembre. Des revendications semblables attendent la Suisse dans la perspective de l'adhésion de la Turquie et des Etats d'ex-Yougoslavie. D'ailleurs, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey n'a jamais exclu des versements supplémentaires lors des prochains élargissements de l'UE. Et le conseiller fédéral Joseph Deiss a déclaré ce qui suit au journal "Sonntagszeitung" du 26 mars 2006: "Je ne comprends pas cette agitation. Cela fait plus de quinze ans que nous donnons de l'argent à la Bulgarie et à la Roumanie pour les aider à se doter d'une économie de marché moderne. Durant la seule année 2006, 26 millions vont à ces deux pays. Personne ne s'est jamais opposé à ces contributions."

Si la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est entre en vigueur, le peuple et le Parlement n'ont plus rien à dire concernant les futurs versements. Cette loi permet en effet au Conseil fédéral de présenter ces paiements comme de simples positions budgétaires. Connaissant la mentalité dépensière de la majorité du Parlement, il est prévisible que celle-ci en prendra acte sans même discuter. Il ne faut pas que le peuple donne un tel chèque en blanc au Conseil fédéral et au Parlement.

Un non au milliard pour la cohésion ne met pas fin à l'aide traditionnelle aux pays de l'est

Depuis 1990, la Suisse a ouvert des crédits d'un total de 3,4 milliards de francs pour son aide aux pays d'Europe de l'Est, soit près de 200 millions de francs par an. Il s'agit là d'un montant considérable. Mais ce n'est pas lui qui intéresse l'UDC ici. Le Conseil fédéral affirme qu'en cas de succès du référendum contre le milliard pour la cohésion l'aide traditionnelle aux pays de l'est serait également compromise. C'est faux. Cette aide peut parfaitement être poursuivie. Il serait très facile au Conseil fédéral de présenter au Parlement dans les délais utiles un projet de loi offrant la base légale nécessaire à la poursuite de l'aide traditionnelle aux pays de l'est, mais sans le milliard pour la cohésion.

Seite ausdrucken

Fenster schliessen

>> Aperçu conférence de presse
>> Retour au sommaire service de presse

ACTUALITÉ

Conférence de presse de l'UDC du 12 juillet 2006 - Référendum contre la loi sur l'aide aux pays de l'est

Le Conseil fédéral manque à sa parole donnée en politique financière

Exposé d'Ulrich Schlüer, conseiller national (ZH)

Rien n'est plus révélateur que les interventions répétées de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, concernant ledit milliard pour la cohésion: il n'existe aucune base légale justifiant ce versement de la Suisse à l'Union européenne.

Un jour Barroso menace, le jour suivant il séduit. Ces mises en scène servent essentiellement à dissimuler l'absence d'un contrat prévoyant des paiements de la Suisse en faveur de la cohésion de l'UE. Il s'agit donc, ni plus, ni moins, de pressions politiques exercées sur la Suisse. Or, même si on reconnaît les résultats des accords bilatéraux, pareilles pressions ou tentatives d'intimidation doivent être strictement rejetées.

Une exigence de 1350 millions de francs

L'UE tente par tous les moyens d'imposer deux exigences face à la Suisse: un milliard de francs pour les pays d'Europe de l'Est membres de l'UE et 350 millions en vue de l'adhésion déjà conclue et prévue pour 2007 de la Roumanie et de la Bulgarie. Le Conseil fédéral a accepté les deux exigences, mais la possibilité de lancer un référendum n'existe qu'une fois: aujourd'hui et par le biais de la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

L'UDC ne s'est pas d'emblée opposée à des contributions de ce type. Si le Conseil fédéral avait tenu sa promesse initiale de verser cet argent sans que cette contribution n'ait d'incidence sur le budget de la Confédération, donc de la compenser intégralement dans les budgets des départements fédéraux des affaires étrangères et de l'économie, l'UDC n'aurait pas lancé ce référendum. Elle l'a rappelé à plusieurs reprises lors des débats parlementaires.

Partant de la motion Leuthard, ce mode de compensation a cependant été abandonné. Aujourd'hui, le Conseil fédéral promet de compenser au moins 600 millions de francs. Les 400 millions restants seraient imputés aux ressources générales de la Confédération. Et concernant les 350 millions supplémentaires, que la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey s'est d'ores et déjà déclarée prête à verser, il n'est même plus question de la moindre compensation. En d'autres termes, la caisse fédérale sera soulagée de 750 millions de francs, et cela sans prendre en compte des revendications ultérieures de l'UE qui ne manqueront pas d'arriver. On est loin de la neutralité budgétaire. En fait, ce versement de cohésion illustre un manquement du Conseil fédéral à sa parole donnée en politique financière.

Prestation et contre-prestation

L'UDC a présenté une proposition supplémentaire durant les débats parlementaires: le Parlement pourrait accepter ce versement, qui ne repose sur aucune base contractuelle, s'il n'a pas d'incidences sur le budget fédéral et si la Suisse obtient de l'Union européenne une contrepartie à cette prestation financière exceptionnelle. L'UDC a formulé à cet effet trois revendications concrètes.

Premièrement, l'UE doit enfin admettre que l'aéroport de Zurich-Kloten a le droit de bénéficier du même régime que tous les autres aéroports intercontinentaux d'Europe. Deuxièmement, l'UE doit s'engager à reconnaître définitivement le secret protégeant les clients des banques

suisses, comme cela est d'ailleurs prévu dans l'accord sur l'imposition du revenu de l'épargne. Troisièmement, l'UE doit reconnaître formellement la souveraineté fiscale cantonale telle qu'elle est ancrée dans la Constitution fédérale et telle qu'elle démocratiquement légitimée. Toutes ces revendications reposent sur des accords que l'UE a en principe acceptés, si bien qu'elles ne sont pas fondamentalement nouvelles.

Les intérêts de la Suisse contre les intérêts de Bruxelles

Détail révélateur, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, évoque également depuis quelque temps la souveraineté fiscale cantonale dans le contexte du milliard pour la cohésion, mais il le fait sous la forme d'un chantage. Pendant que le Conseil fédéral se montrait fâché face aux trois revendications UDC en faveur de la compétitivité économique de la Suisse, les conseillers fédéraux Calmy-Rey et Deiss faisaient acte de contrition à l'égard de Bruxelles parce que l'UDC avait osé saisir l'instrument démocratique du référendum pour combattre le milliard pour la cohésion.

Une fois de plus, le gouvernement fédéral fait preuve de pusillanimité à l'égard de Bruxelles, allant même jusqu'à oublier les intérêts élémentaires de la Suisse. Ce référendum sera un test. L'UDC contraint le Conseil fédéral à faire la preuve de son euro-compatibilité. Notre gouvernement est-il capable de refuser des revendications financières injustifiées et ne reposant sur aucune base légale de Bruxelles, donc de donner la priorité aux intérêts de la Suisse? Ou admet-il sans autre forme de procès ce versement non légitimé comme si la Suisse devait un tribut à l'UE?

Il sera intéressant de connaître la manière dont le Conseil fédéral sortira de cette épreuve.

Seite ausdrucken

Fenster schliessen